

MARCHES PUBLICS ADAPTES
PROCES-VERBAL DE LA C.A.O. spécifique aux M.A.P.A.
CHOIX DES ATTRIBUTAIRES

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC
BP 113
47600 NERAC TEL : 05 53 97 63 53. mail : juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CONTRALLEES**

M.A.P.A. N° 2024/8411Z/WCONTRALLEES/03/lot unique

C - Déroulement de la consultation

Publicité : A.A.P.C. publié le : 15 février 2024 dans SUD OUEST
Profil acheteur de la Commune : *demat-ampa.fr*, mise en ligne le *15 février 2024*
Affichage Mairie le 15/02/2024

Date et heure limites de réception des candidatures : lundi 11 mars 2024 à 14h

Nombre de candidats admis à présenter une offre fixé dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation : tous

D - Composition de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA

Lors de sa réunion en date du 20 mars 2024, à 11h00, la commission d'appel d'offres spécifique aux M.A.P.A., régulièrement convoquée le 18 septembre 2023 était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

M. Nicolas LACOMBE		Maire	<i>Excusé</i>
M. Patrice DUFAU	(T)	Adjoint au Maire	<i>[Signature]</i>
M. Pawick GOLFIER	(S)	Conseiller municipal	<i>[Signature]</i>
M. Thierry BOZZELLI	(T)	Adjoint au Maire	<i>Excusé</i>
Mme Nolhwenn GREGOIRE	(T)	Conseillère municipale	<i>Absenté</i>
M. Patrick GOUJON	(T)	Conseiller municipal	<i>[Signature]</i>

M. Hugues DAVID	(S)	Conseiller municipal	Excuse
M. Daniel ESSERTEL	(S)	Conseiller municipal	Excuse

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
AC2I -PANGEO	maitrise d'œuvre P
Anne SEILLAN	Service juridique P
J. Philippe LABATUT	DST P
Frédéric GIMET	DGS Excuse

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA

Le quorum est atteint :

~~NON~~ OUI

La commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA peut ~~ne peut pas~~ valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA :
Anne SEILLAN, Attaché principal, Service juridique de la collectivité.

F - Rappel de l'admission des candidatures

Nombre de plis reçus : 1 § dans les délais 1 § hors délais : 0 § Admis 1
Date et heure d'ouverture des offres : 12 mars 2024 à 10h00

F - Examen des offres reçues

Après avoir pris connaissance du RAO, la commission spécifique aux M.A.P.A. :
- déclare recevable l'offre du lot 1,

- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Décide de retenir l'offre de ...COLAS... au montant de ...128 768,25... €HT sans
la part ESPACES VERTS, à reconsidérer, et 134 845,80 €
Résultat des votes : § Pour : 04 § Contre : 0 § Abstentions 0 ^{HT}

PV CHOIX du 20 mars 2024- M.A.P.A.2024-TRAVAUX-CONTRALLEES-03-lot unique

avec
§ EV.

F - Récapitulatif des décisions de la commission spécifique aux MAPA :

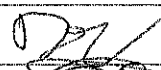

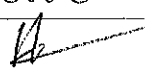
En l'état de l'analyse, la commission est en mesure de choisir l'attributaire du lot unique :

.....COLAS.....LOT ET.....GARDONNE

se réserve le droit d'attribuer (ou pas) le § Espaces
verts
demande une négociation avec, dont le résultat sera présenté à une
prochaine séance

Résultat des votes : § Pour : 04 § Contre : 0 § Abstentions 0

G - Signature des membres de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	Excuse'
Patrice DUFAU	
Patrick GOLFIER	
Thierry BOZZELLI	Excuse'
Nothwenn GREGOIRE	Absente
Patrick GOUJON	
Hugues DAVID	Excuse'
Daniel ESSERTEL	